

# Georges VERNET

Par : Monique Vézilier



Association Eysses

- Informations

- Nom : VERNET
- Prénom(s) : Georges

- Etat civil

- Date de naissance : 16/11/1905
- Ville de naissance : Brignon
- Département de naissance : Gard
- Pays de naissance : France
- Profession avant guerre :
  - opérateur cinéma
- Date de décès : 21/02/1945
- Lieu de décès : Dachau (Allemagne)

- Arrestation et condamnation

- Date d'arrestation : 15/3/1940
- Lieu d'arrestation : Nice
- Département d'arrestation : Alpes-Maritimes
- Motif(s) de condamnation :
  - Infraction décret du 26/09/1939 portant dissolution des organisations communistes
- Parcours carcéral :
  - Nice
  - Nîmes
  - Eysses
  - Compiègne

- Eysses
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2448
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Kempten (Kdo Dachau)
    - Dachau
  - Matricule : 74079
  - Situation en 1945 : Décédé
  - Date : 21/02/1945
  - Lieu : Dachau

## Biographie

Né le 16 novembre 1905 à Brignon, commune de la Gardonnenque, Georges Vernet est issu d'une famille de la bourgeoisie protestante. Henri, son père, médecin, est originaire de Cannes (Alpes-Maritimes) ; sa mère, Marie-Alix née Sévérac, est originaire de Montpellier. Georges a un frère, Jean, d'un an son aîné. En 1920, la famille Vernet revient s'installer à Nice. Initiés par leur père, les deux frères ont une passion commune : la montagne. Georges Vernet, élève à l'École de mécanicien d'aviation de Nîmes, a le grade de sergent de réserve. Domicilié à Nice au 1 boulevard Frank Pilatte, il exerce la profession d'opérateur de cinéma et de photographe tout en sillonnant avec Jean les vallées et les sommets des Alpes provençales.

En septembre 1939, Georges adhère au Parti communiste. Il est arrêté le 20 mars 1940 à son domicile, son frère Jean le sera quelques mois plus tard. Georges Vernet est condamné par le tribunal militaire, section fortifiée des Alpes-Maritimes, à 5 ans d'emprisonnement pour « reconstitution de ligue dissoute affiliée à la IIIe Internationale » ; il est détenu pendant deux mois à la prévôté militaire dans le quartier de Cimiez. Le 25 mai 1940, il est enregistré à la centrale de Nîmes sous le numéro d'écrou 9175 ; pendant deux ans et demi, il participe aux actions menées par les détenus : notamment à la manifestation en l'honneur de Jean Robert et de Vincent Faïta, guillotiné le 22 avril 1943 ainsi qu'aux manifestations patriotiques du 14 juillet. Il est transféré à la centrale d'Eysses (n° d'écrou 2448) le 15 octobre 1943, où il prend part aux événements de décembre 1943

et de février 1944. Au cours de la tentative d'évasion collective du 19 février, il fait partie d'un groupe de combat (avec notamment [Jean Chauvet](#), [Adrien Di Nitto](#) et [Louis Belvédère](#)) qui a pour mission, en perçant des murailles, de prendre à revers le fusil-mitrailleur qui barrait le passage du couloir de sortie vers la cour d'honneur.

Le 30 mai 1944, il est remis aux autorités allemandes. Arrivé au camp de rassemblement de Compiègne le 2 juin, Georges Vernet est déporté le 18 juin. Parvenu au KL de Dachau le 20 juin, il reçoit le matricule 74079 et est affecté au *Block* 19. La période de quarantaine passée, fin juillet 1944, il est envoyé au *Kommando* de Kempten au sud-ouest de la Bavière, le matricule 2448 lui est attribué ; les déportés travaillent pour l'avionneur Messerschmitt. Le 9 février 1945, il est de retour au camp de Dachau, épuisé par quatre ans d'incarcération et neuf mois de déportation, il est admis à l'infirmerie *Block* 3 chambre 4. Il décède le 21 février 1945. Auguste Louis de Marseille et Conso Antoine de Nice témoignent de son état de santé.

Le 4 février 1986, le titre de déporté résistant lui est attribué (à titre posthume).